

SÉANCE DU 27 JUILLET 2021 (13 conseillers présents)

1– DELIBERATIONS APPROUVEES

1-1 Révision du tarif de location de la salle des fêtes

A compter du 1^{er} septembre 2021, intégration des frais annexes (électricité, eau, chauffage) dans le coût de location, majoration de 20€ pour la caution ménage et doublement de la caution.

		Forfait pour le week-end :	
		Eté	Hiver
Caution	Ménage		
	(01/04 au 31/10)	(01/11 au 31/03)	
	Commune	165€	200€
1 000€	80€		
	Hors commune	250€	280€
1 000€	80€		

Arrêt de la location de la salle des Associations aux particuliers.

1-2 Mise en place d'un tarif plus une caution pour la location des tables et des bancs

- o Table de 6 places + 2 bancs = 5€ la table + 50€ de caution
- o Table de 12 places + 2 bancs = 7€ la table + 50€ de caution

1-3 Augmentation des heures de deux agents de la cantine pour leur temps de travail hebdomadaire.

1-4 Subventions aux associations

- o Union sportive Lidonnaise (foot) 2 000€
- o Amicale de Jorignac 150€
- o Tennis-Canoé 400€

1-5 Convention avec M. Damien BAJAUD pour la mise à disposition d'équipements sportifs municipaux de plein air et leurs annexes.

-6 Dénomination du chemin d'accès « chemin des Mottes de la Rivière » qui relie la RD 244^{E5} au carrefour du chemin des oliviers à la Foy.

Le tableau de classement de la voirie communale sera modifié en conséquence.

1-7 Elaboration du Plan de Sauvegarde Communal

Il permet d'identifier les risques majeurs sur la commune, d'établir un schéma d'alerte de la population, de réaliser un annuaire d'urgence ainsi que l'ensemble des moyens humains et matériels qu'il est possible de mettre en œuvre.

C'est un support qui permet de mieux répondre à une situation de crise.

Madame Ségolène FAY du Syndicat Mixte du Bassin de la Seudre est chargée d'accompagner la commune pour la mise en place de ce plan.

Constitution des groupes de travail sous la responsabilité du Maire.

- o Administratif : Dominique DEWOST
- o Accueil : Roland CHEVALLIER
- o Communication : Nicole MAURIN

- o Matériels : Jean-Luc HANNY – Philippe ROCHE – Éric BON
- o Sécurité : Christophe REVILLÉ

2 – AUTRES SUJETS ABORDES

2-1 Fibre optique

- Secteurs de la Foy – Lidon et le Sud de la Commune
En attente de l'autorisation du Département pour la mise en place de 4 poteaux sur la RD 244^E5 laquelle est en cours de transfert à la Commune.
- Secteurs Grand Lopin – la Motte – Coicaud
Le bureau d'étude NGE Infranet étudie la possibilité de passer par le chemin du Bois Vert et du Grand Lopin afin de pouvoir raccorder l'ensemble des villages environnants.
- Secteurs Chaillaud – Chez Viguiard
 - o Attente de la fourniture d'un devis par le bureau d'étude pour l'enfouissement de la fibre entre le bourg et le Chaillaud subventionnable à hauteur de 40% par le Département.
 - o Autre solution la mise en place de poteaux chemin de Merzeau pour récupérer le Chaillaud le long de la voie ferrée.

2-2 Bâtiments

- Local associatif chasse
 - o La charpente est posée
 - o Achèvement fin octobre
 - o Forte implication de l'association
- Halte fluviale
 - o Charpente et couverture réalisées
 - o Achèvement fin octobre
- Ateliers municipaux
 - o Aménagement intérieur réalisé
 - o Aménagement extérieur septembre / octobre

2-3 Obtention de l'agrément France Agrimer pour les produits laitiers et fruits et légumes, bio, de la cantine pour la période de septembre à décembre de l'année scolaire 2021-2022.

Les fournisseurs doivent impérativement avoir l'agrément France Agrimer ce qui permet le remboursement des produits en question.